Députée Pirate



Le titre du livre de Leïla Chaibi nous montre d'emblée les deux idées principales que l'auteure développe dans ces 124 pages. Leïla Chaibi, euro-députée depuis 2019, agit vraiment comme un pirate. Elle fonce, elle casse les codes, elle bouscule les idées reçues, elle perturbe l'ambiance feutrée qui règne habituellement dans ce Parlement européen.Comment elle a infiltré la machine européenne : Le Parlement européen est comparé à une machine, c'est un énorme bâtiment froid, labyrinthique où il est difficile de s'y retrouver. Une machine complexe dont le fonctionnement est loin d'être simple. Leïla s'est infiltrée dans les rouages de cette machine pour tenter de la comprendre puis de l'utiliser …

Ce livre est paru le 24 janvier 2024, aux éditions « Les liens qui libèrent ».

Il est intéressant pour trois raisons :

- On découvre la personnalité de l'auteure dont la pugnacité force le respect. Autrefois militante dans plusieurs associations (Génération Précaire, Jeudi Noir) puis à la France Insoumise, elle a intégré à Bruxelles la commission de l'Emploi et des affaires sociales dont elle a été nommée vice-présidente. Elle surprend tout le monde lorsqu'elle intervient devant le Conseil économique et social européen sur le thème du logement.

- Leïla nous fait connaître ce Parlement de l'intérieur. Nous allons voter dans quelques mois pour élire nos députés européens, il n'est donc pas inutile de savoir ce qui se passe dans ce « bunker », comment il fonctionne…Et nous découvrons le rôle des lobbyistes qui sont omniprésents, très nombreux - environ 70 000 - , qui vont et viennent librement à tous les niveaux, à chaque étage du Parlement, de la Commission, du Conseil…

- Leïla Chaibi va s'attaquer aux plateformes (Uber, Delivero…). Elle se bat pour que tous ces travailleurs précaires aient un statut de salarié. Ce sera son combat pendant 4 ans, un parcours compliqué, semé d'embûches. Au final le Parlement se prononce pour la présomption de salariat à 76% et recommande à la Commission une directive en ce sens. Une victoire ? Hélas, ce n'est pas fini : reste la rédaction de la directive par la Commission , puis l'adoption par le Conseil . Macron sabote ce travail, il est le lobbyiste de Uber dont il a facilité l'implantation en France alors qu'il était ministre de l'économie…

Bonne lecture !

Dernière minute *: Le 11 mars, le Conseil de l'UE a adopté la directive européenne imposant la présomption de salariat des travailleurs ubérisés malgré le blocage de la France qui a voté contre. Une victoire de haute lutte bien que l' accord soit moins bon que celui qui était défendu par la Commission et le Parlement.*